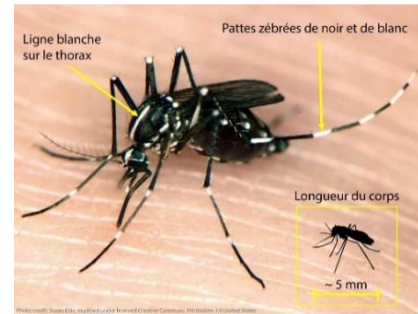


## Lutte contre le moustique tigre

Originaire d'Asie, le moustique tigre a colonisé les cinq continents par le biais des activités humaines. Il profite généralement du transport routier pour se déplacer. La propagation de ce moustique exotique, exclusivement urbain sous nos latitudes (principalement en dessous de 800 mètres d'altitude), est favorisée par le réchauffement climatique.



Présent en Suisse depuis 2003, le moustique tigre a été signalé pour la première fois en Valais en 2019. Depuis, ses populations ont fortement progressé dans plusieurs communes du canton, dont Fully.

La stratégie de suivi ciblé grâce à l'installation de dispositifs de piégeage, la diffusion répétée d'informations, l'implication plus active des habitants et la mise en place de mesures dès les premiers signalements, adoptée jusqu'ici par l'Etat du Valais et les communes concernées. Des mesures de surveillance et de lutte sont mises en œuvre sur le territoire communal dans les zones concernées.

- **Empêcher la ponte**

Éliminer tous les petits récipients pouvant recueillir de l'eau stagnante, tels que soucoupes de pots de fleurs (ou les remplir de sable), arrosoirs, seaux, pneus, bâches, gouttières, bidons de récupération d'eau de pluie non couverts.

Le moustique tigre se reproduit principalement dans de très petits volumes d'eau stagnante situés dans les zones résidentielles.

- **Signaler toute présence suspecte**

Tout moustique actif durant la journée peut être signalé sur la plateforme nationale [www.moustiquetigre.ch](http://www.moustiquetigre.ch). En cas de relevé positif, le canton met en place les mesures de surveillance et de lutte en coordination avec la commune.

D'apparence anodine, le moustique tigre représente un risque sanitaire potentiel, car il peut transmettre certaines maladies infectieuses telles que la dengue, le chikungunya ou le virus Zika. Il est recommandé de consulter un médecin en cas de symptômes tels que fièvre, douleurs articulaires ou musculaires, maux de tête ou éruptions cutanées, notamment au retour d'un voyage dans une zone où le moustique tigre est présent.

Il est déconseillé d'utiliser des insecticides non ciblés car ils sont nocifs pour de nombreux insectes, dont certains sont prédateurs du moustique tigre.

**L'adoption de gestes simples par l'ensemble de la population permet de limiter fortement les risques d'installation et de ralentir l'expansion du moustique tigre sur le territoire communal et cantonal.**

### Informations complémentaires

L'Etat du Valais répond aux questions de la population par téléphone au 027 606 32 41 ou par courriel : [moustiquetigre@admin.vs.ch](mailto:moustiquetigre@admin.vs.ch)  
Plus d'informations sur le site internet [www.vs.ch/info-moustiquetigre](http://www.vs.ch/info-moustiquetigre)